



**“ S’engager en faveur
des personnes avec une
déficience intellectuelle.**

**Œuvrer pour que leur
droit à vivre comme
membres à part entière de
la société soit respecté.”**

2023
Rapport annuel



Edito

Chères et chers membres,
ami·es et partenaires d'insieme-Genève,

En 2024 cela fera 10 ans que la Suisse a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Comme toutes les associations concernées, insieme-Genève se félicite de cette convention, malgré les difficultés auxquelles les différent·es acteur·ices du domaine du handicap sont confronté·es pour sa mise en œuvre. Cela est compréhensible, car certains articles de la convention introduisent de nouveaux paradigmes, comme l'autonomie et l'inclusion.

Si nous saluons la mise en œuvre de la CDPH, je m'inquiète du fait que pour certaines personnes, bon nombre de principes évoqués dans la convention sont difficilement applicables. Je pense aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou des troubles du spectre de l'autisme sévères, pour qui les notions d'autonomie et d'autodétermination ne veulent pas dire grand-chose. Leurs chemins de vie ont été tracés par les choix de leurs parents, toujours soucieux de leur offrir le meilleur. On peut donc s'interroger sur ce que veut dire l'inclusion et le choix du lieu de vie pour ces personnes. Pour la plupart d'entre elles, après la vie en famille, en l'école spécialisée ou en centre de jour, se profile la vie dans un établissement pour personnes handicapées. Dans la plupart des cas, il n'y a pas de choix possible pour trouver un lieu de vie adapté, notamment pour

les personnes qui nécessitent un encadrement plus important, avec un personnel suffisant et davantage formé. Il est primordial que ces personnes particulièrement dépendantes, puissent bénéficier d'activités et d'accompagnements individuels.

En 2023, à l'initiative d'insieme et de deux autres associations, un groupe de travail constitué d'associations, de représentants d'institutions et de représentants du canton a démarré ses travaux, avec comme objectif de renforcer la thématique du handicap dans la formation initiale des professionnel·es du social, de l'éducation et de la santé.

Dans sa mission de défense des intérêts des personnes avec une déficience intellectuelle, insieme-Genève travaille pour que personne ne soit oublié dans la mise en œuvre de la CDPH. Chacun a le droit à une vie digne, riche en activités et loisirs, quels que soient le handicap et la capacité à faire des choix de vie.



*Augusto Cosatti,
président d'insieme-Genève*

Projets phares

Réorganisation du secrétariat

Un travail de réflexion a été mené par le comité en 2022 ayant comme objectif d'établir une vision réaliste et adaptée au travail à réaliser pour continuer à offrir des prestations de qualité pour lesquelles il y a de nombreuses exigences. Après évaluation, un renforcement pour les « séjours et offres de répit » a été décidé. Fin 2023, le pôle séjours représente 1,45 poste (contre 0,90 à fin 2022). Concernant la prestation conseil aux familles et les besoins toujours grandissants, un renforcement a été décidé pour 2024. Et en septembre 2023, une collaboration externe a été engagée pour la recherche de fonds, si importante pour financer la totalité de nos prestations.

Implication essentielle des associations pour améliorer la qualité de vie des personnes et des familles

• L'accueil à temps partiel – ATP est un sujet qui a été repris avec l'OAIS - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales. Un bureau d'études de politique sociale a été mandaté pour faire une analyse des modèles d'ATP pour les personnes en situation de handicap et leur pertinence dans le canton de Genève. Nous attendons aussi le bilan du projet pilote La Passerelle réalisé à la Fondation Clair-Bois en partenariat avec des familles. Il devrait donner des indications intéressantes. L'accueil à temps partiel est très attendu des jeunes en situation de handicap et de leurs familles. Cette alternative répond à un réel besoin à laquelle devrait s'ajouter l'accueil d'urgence. Nous espérons vivement que ce projet avancera vite.

• La mise en place de l'organe de contrôle dans le domaine du handicap se poursuit. Un travail est réalisé avec les différents partenaires depuis plus de 4 ans et plus précisément avec un groupe de travail depuis 2021. Début 2023, le DCS – Département de la Cohésion Sociale annonçait la création du service de contrôle des prestations socio-éducatives – SCOPSE – qui a comme objectif le contrôle de la qualité des prestations socio-éducatives et de santé au sein des établissements pour personnes handicapées – EPH. Durant l'année 2023, 2 séances du groupe de travail élargi ont eu lieu et à fin décembre nous n'avions toujours aucune nouvelle concernant les avancements et les engagements prévus pour ce service. Il est urgent que ce dossier avance.

Séjours de vacances

Deux séjours ont été organisés pour les enfants et adolescents durant l'été (au lieu d'un seul en 2022) et deux autres durant la période de fin d'année pour répondre aux demandes grandissantes. Les jeunes accueillis nécessitent un accompagnement de tous les instants et, à l'extérieur, parfois la présence de deux accompagnant·es pour faire face aux risques encourus par certains de leurs comportements. Le but étant de rendre possible les activités qu'ils apprécient.

Une réflexion a été menée pour la mise en place d'un projet pilote très spécifique pour un séjour de 4 à 5 participant·es avec des comportements défis dans un lieu connu, bien aménagé et structuré, avec des accompagnant·es formé·es et très expérimenté·es. Ce projet sera concrètement lancé en été 2024.

718

Les membres d'insieme-Genève

556

membres actif-ves

162

membres soutien

151

familles suivies
régulièrement

Conseil aux familles

53

nouvelles
familles

37

6

familles pour les mineurs

personnes en situation de
handicap accompagnées

2'658

journées de vacances organisées en 2023

17 Séjours de vacances

166

participant-es

212

accompagnant-es
engagé-es au total

155

journées de répit pour les familles

10 Courts séjours

50

participant-es

62

personnes
encadrantes

1'260

demandes d'informations

270h

travail sur un thème
spécifique

PROSPREH *

765h

encouragement à l'entraide et
tâches générales d'information

70h

travail de fond
spécifique

114

groupes

6'179

nombre de nuitées

Colonie de Genolier

77%

groupes handicap

71%

groupes handicap
genevois

* prestations ayant pour objet de soutenir et d'encourager la réadaptation des personnes en situation de handicap

Prestations

Notre mission

Veiller à ce que les personnes avec une déficience intellectuelle et leurs familles puissent être informées, conseillées, soutenues, accompagnées et défendues pour avoir accès, comme tout citoyen, à l'éducation, l'instruction et la formation, la santé, une vie affective et sexuelle reconnue, la vie de la cité, une activité professionnelle, l'habitat, la culture, les loisirs et le sport.

Nos valeurs

Le respect, qui implique la non-discrimination, la prise en considération des besoins et la reconnaissance, l'égalité et l'équité, l'accessibilité et la liberté, l'inclusion, l'autodétermination, le partenariat et la co-construction.

Nos objectifs à travers nos prestations

Proposer des offres de répit aux familles et des temps de loisirs adaptés aux besoins des personnes avec une déficience intellectuelle. Informer, soutenir et accompagner les familles et les personnes, défendre leurs intérêts. Sensibiliser le public au sujet des actualités de la déficience intellectuelle.

Offres de répit : courts séjours, séjours d'été et d'hiver

Nous avons organisé un total de 2'813 journées sur les 2'860 de notre contrat de prestations. Nous avons eu plusieurs désistements de participant·es en dernière minute qui n'ont pas pu être remplacés. Comme les années précédentes, nous observons une augmentation du nombre d'enfants, adolescent·es et adultes accueillis qui ont des comportements défis et nécessitent de réels aménagements pour la gestion au quotidien dans un groupe. Nous envisageons d'organiser à l'avenir des plus petits séjours pour ces jeunes qui demandent majoritairement un accompagnement individuel.



Les courts séjours

Le coût moyen d'une journée de court séjour est de CHF 693.- (CHF 696.- en 2022).

Seuls les participant·es qui vivent en famille sont accueilli·es. Les enfants de familles monoparentales représentent 40% des participant·es.

Les séjours

Le coût moyen d'une journée de séjour pour l'été et l'hiver est de CHF 633.- (CHF 610.- en 2022).

57% des participant·es résident dans une institution et 22% sont des enfants mineurs.

Le 80 % du personnel engagé est expérimenté. Les personnes ont plusieurs expériences avec notre association et elles sont en formation ou formées dans les domaines des soins, de l'accompagnement ou de l'animation.

Cette année, nous avons dû engager du personnel en dernière minute en raison de plusieurs départs dus à la maladie ou à des accidents.

La plateforme e-learning éPoPé, destinée aux moniteur·ices et pilotée par Cerebral en collaboration avec les 3 autres organismes de loisirs du domaine du handicap, verra son lancement pour les séjours d'été 2024. Un travail soutenu a été réalisé et nous nous réjouissons de voir nos équipes tester ce nouvel outil.

Conseil aux familles

En 2023, ce sont 690 heures de conseil réalisées pour répondre aux différentes sollicitations de nos membres : s'informer, avoir des conseils, se sentir soutenu et être accompagné pour réaliser les bonnes démarches et faire valoir les droits des personnes concernées. 151 familles ont été accompagnées et suivies pour diverses démarches dont celles liées aux transitions, pour des réunions de réseaux et pour partager leurs préoccupations. Les suivis en 2023 ont été plus soutenus, pour 28 familles, avec un accompagnement du service allant de 3 à 10 séances par an et par famille.



Sur les 53 nouvelles familles accueillies, 22 avaient un enfant scolarisé. Pour les mineurs, ce sont 37 familles qui nous ont sollicités pour des problématiques liées au manque de places dans les écoles à la rentrée, à leur souhait d'avoir une école plus inclusive, aux questionnements sur les offres des écoles spécialisées ou sur les solutions d'accueil pour les temps non scolaires lorsque l'enfant va à l'école à temps partiel.

Un accompagnement pour 6 personnes en situation de handicap a aussi été réalisé.

PROSPREH – Prestations qui visent à soutenir et encourager l'inclusion des personnes en situation de handicap

Pour ce qui concerne l'information, nous avons renseigné et orienté les personnes ou des organismes pour connaître les démarches administratives liées aux assurances sociales, les possibilités de soutien à domicile, les lieux d'accueil et de loisirs, des professionnel·es s'occupant de personnes avec une déficience intellectuelle, des renseignements d'ordre juridique liés à l'avenir (succession, testament, nouvelle loi sur la protection de l'adulte), des questions en lien avec l'école inclusive et l'accueil dans les classes spécialisées.



Nous avons aussi travaillé sur les sujets suivants :

- Présenter l'association et ses prestations dans 2 écoles spécialisées.
- Organiser des visites des différents lieux d'accueil du canton sur 6 demi-journées.
- Présenter les implications de la nouvelle loi sur les prestations complémentaires.
- Rencontrer régulièrement nos différents partenaires.
- Remettre à jour le guide majorité (outil fondamental lors de la période de transition à la majorité) en collaboration avec Cerebral Genève, Pro-Infirmitas et l'OMP.
- Sensibiliser et rechercher du soutien bénévole pour les personnes en situation de handicap en lien avec nos projets.

Cette année, grâce à l'investissement bénévole d'une membre, une permanence pour remplir les déclarations d'impôts a été mise en place et a rencontré un vif succès. Nous envisageons de reconduire cette belle expérience.

En lien avec la défense des intérêts et tout le travail de fond, nous collaborons avec différents organismes en participant à des procédures de consultations. Dans le cadre de la mise en œuvre de la CDPH et de la création d'une Loi sur l'égalité et contre les discriminations pour le handicap, le canton a organisé des ateliers sur différentes thématiques auxquels nous avons activement participé. Travail très intéressant nous permettant de poser des jalons pour améliorer la qualité de vie des personnes concernées.

En partenariat avec Cerebral Genève, nous poursuivons nos actions pour que les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles soient reconnus. En plus des sujets déjà énoncés, nous avons repris la question du forfait pour dépenses personnelles pour les personnes qui résident dans une institution. Nous avons relayé le fait que le montant mensuel de ce forfait qui s'élève à CHF 450.- est insuffisant pour couvrir les dépenses personnelles, les activités culturelles, sportives et de loisirs et pour assumer en plus, pour certaines personnes, les frais de transports. L'inclusion, c'est permettre aux personnes de participer à la vie de la cité et leur allouer les moyens nécessaires. Une réflexion de fond doit aussi être menée au sujet de la planification de places d'accueil. Les autres thématiques abordées cette année ont déjà été mentionnées mais nous pouvons encore rappeler celle de l'école inclusive.

Nous avons mené plusieurs actions de sensibilisation auprès de la population, dans le but de faire connaître les particularités de la déficience intellectuelle, notre association, et d'avoir du soutien.

Le 21 mars, nous avons participé à l'Assemblée Mondiale du Syndrome de Down et au Comité des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (CRPD). Un échange a eu lieu sur la création d'une déclaration sur le droit à une communication facile à lire et à comprendre (FALC). De nombreuses personnes venues des quatre coins du monde ont apporté leurs témoignages.

En juin, nous avons transpiré pour une bonne cause, avec le « challenge caritatif du CrossfitGVA ». Avec 12 équipes dynamiques qui ont parcouru la distance incroyable de 245.127 km pour collecter 1'470 CHF en une heure.

En décembre, une équipe aux couleurs de l'association a nagé dans les eaux glacées du Léman lors de la Coupe de Noël.

Médias et publications

Des informations régulières sont parvenues à nos membres tout au long de l'année à travers nos 4 feuilles d'infos éditées en 1'200 exemplaires et nos 12 newsletters pour 2'241 abonnés.

Le partage des informations provenant de nos partenaires sur les réseaux sociaux de Facebook, Instagram et LinkedIn se fait très régulièrement. Nous avons 15'100 couvertures des publica-



tions sur Facebook et Instagram et quelques 3'412 visites sur les pages de nos 3 réseaux sociaux. Notre site internet a reçu quelque 15'200 visites.

Colonie de Genolier

insieme-Genève est en charge de la gestion administrative de la colonie de Genolier depuis 2006. Ce lieu permet d'accueillir en priorité des personnes vivant avec un handicap mais également des collectivités, écoles, associations et groupes privés.



En 2023 le nombre de nuitées est de 6'179 avec une diminution de 18% par rapport à 2022 (7'560 nuitées). Les bons résultats de 2022 peuvent en grande partie s'expliquer par la fin du covid qui a entraîné une reprise significative des activités de loisirs. Le nombre de nuitées 2023 est équivalent à celui d'avant covid. Nous constatons aussi qu'il y a eu plus de groupes mais pour des durées de location moins longues. Au total les locations se font pour 77% pour des groupes « handicap » et pour 23% pour des groupes privés. Le 71 % des groupes du domaine du handicap sont genevois (Anyatas, Cap-Loisirs etinsieme), 24% sont vaudois et les 5% restants sont alémaniques. Seuls 10 séjours au total ont été annulés cette année.

En 2023, pour améliorer le confort des vacanciers, nous avons mis à disposition de nouveaux canapés. Certaines salles de bain ont été réaménagées pour être plus accessibles. Des projets de rénovation sont en cours de discussion avec la Ville de Genève.

Le lien avec les locataires, l'entretien de la colonie et l'accueil sur place sont effectués par un coordinateur intendant à 80% aidé par un prestataire externe. Les locations sont, elles, gérées par une personne au secrétariat engagée à 20%. La secrétaire générale assure le suivi et les liens avec le personnel et les partenaires.

Gestion de l'association

Recherche de fonds

En lien avec les orientations prises de renforcer le pôle séjours, l'accueil des personnes qui nécessitent un accompagnement très individualisé, et l'augmentation du coût de la vie (alimentation, essence, location de véhicules, activités), nous avons dû revoir notre budget prévisionnel et nous mobiliser activement pour trouver des financements complémentaires pour réaliser nos prestations sans perte. Depuis septembre, nous avons renforcé le pôle recherche de fonds avec l'engagement d'un mandataire externe. Nous poursuivons notre vente de cœurs (bénéfice de CHF 10'000.-) et nos partenariats tout en sensibilisant le public.

Répartition des heures de travail et des heures de bénévolat

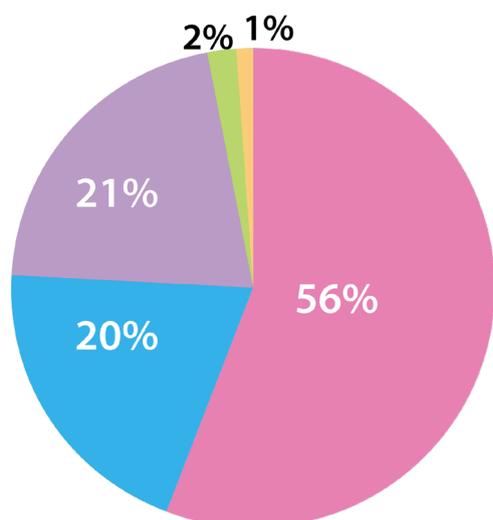
En 2023, ce sont quelque 7'800 heures de travail qui ont été réalisées par les professionnelles de l'association et 5'130 heures par nos indispensables et fidèles bénévoles. Sans le travail bénévole, notre association ne pourrait pas réaliser l'ensemble de ses prestations.

Service civil : 3 civilistes ont apporté leur soutien cette année pour le secrétariat et la colonie de Genolier, et 3 autres sont partis dans nos séjours. Leur travail est aussi précieux.

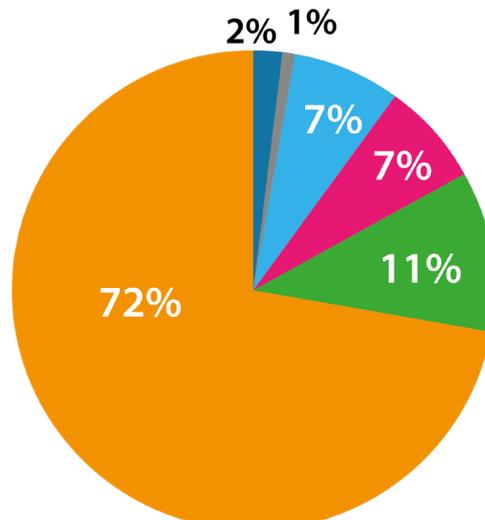
Les ressources d'insieme-Genève

Les ressources sont constituées à 56% des subventions fédérales (OFAS), cantonales et communales. Pour financer la totalité de nos prestations, toujours en évolution, nous avons besoin d'autres ressources (contribution des participants aux activités et dons). En 2023, avec des équipes renforcées, des dépenses plus conséquentes en lien avec l'augmentation du coût de la vie et le renforcement du pôle séjours, les dépenses liées à cette prestation et représentent 72% de nos charges globales. C'est grâce aux importants soutiens financiers des donateur·rices privé·es, sensibilisé·es à notre cause, que nous avons pu réaliser toutes nos activités. Concernant la répartition des charges, nous constatons que 85,5% sont liées à nos prestations directes. Les dons sont répartis dans des fonds affectés spécifiques de manière à garantir aux donateur·rices une utilisation conforme pour un projet bien défini.

Répartition des produits 2023



Répartition des charges 2023



■ Subventions
■ Actions de soutien / Séjours et courts séjours
■ Dons
■ Cotisations
■ Autres
 Colonie de Genolier / Conseil aux familles
 Prospreh

■ Séjours et courts séjours
■ Conseil aux familles
■ Fonctionnement
■ Actions de soutien
■ Colonie de Genolier
■ Prospreh

Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF	2023 CHF	2022 CHF	PASSIF	2023 CHF	2022 CHF
ACTIF CIRCULANT			ENGAGEMENTS		
Liquidités	778'337	424'597	Dettes à court terme	300'362	207'389
Créances à court terme	27'128	24'700	Passifs de régularisation	221'900	22'400
Actifs de régularisation	77'461	69'160	Provision pour risque	50'000	40'000
Total de l'actif circulant	882'926	518'457	Total des engagements	572'262	269'789
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS AFFECTÉS		
Dépôt de garantie sur loyer	13'038	12'980	Fonds vieillissement et autres projets	50'722	50'723
Mobiliers de bureau	2	2	Fonds Art. 74 (OFAS)	150'000	60'000
Informatique	436	763	Fonds matériel informatique et base de données	17'246	44'075
Software (base de données)	27'676	38'562	Fonds Genolier rénovation	92'578	107'173
Véhicule	1	1	Total fonds affectés	310'546	261'971
Total de l'actif immobilisé	41'153	52'308	CAPITAUX PROPRES		
ACTIF IMMOBILISÉ COLONIE DE GENOLIER			Fonds formations et congrès	41'029	76'261
Mobiliers et installations	13'874	2'024	Résultat de l'exercice	14'116	(35'232)
Total actif immobilisé colonie de Genolier	13'874	2'024	Total capitaux propres	55'145	41'029
Total de l'actif	937'953	572'789	Total du passif	937'953	572'789

Compte de fonctionnement de l'exercice 2023

PRODUITS	2023 CHF	2022 CHF
Subventions fédérales, cantonales et communales	42'786	73'086
Dons	54'477	51'684
Cotisations	56'730	60'040
Autres produits	3'606	6'234
Total produits	157'599	191'044
CHARGES		
Frais de personnel	(18'070)	(6'375)
Frais des locaux	(4'404)	(4'108)
Charges administratives	(24'131)	(36'329)
Total des charges	(46'605)	(46'813)
Charges exceptionnelles		(37'000)
Dotation / dissolution de réserves	(73'171)	2'046
Résultat d'exploitation avant projets distincts	37'823	109'277
PROSPREH		
Subventions fédérales et cantonales	120'844	116'319
Dons	88'521	76'678
Frais de personnel	(115'344)	(108'766)
Charges administratives	(51'150)	(64'821)
Total prospreh	42'871	19'410
CONSEIL SOCIAL		
Subventions fédérales	76'525	62'000
Dons	88'521	76'678
Frais de personnel	(115'343)	(112'808)
Charges administratives	(51'149)	(63'535)
Total conseil social	(1'446)	(37'665)
ACTIONS DE SOUTIEN ET VENTES		
Cœurs en chocolat	27'315	36'204
Dons	-	-
Frais de personnel	(5'000)	(19'182)
Achat cœurs en chocolat ou autres produits, charges administratives	(12'842)	(10'092)
Total actions de soutien et ventes	9'473	6'930
COLONIE DE GENOLIER		
Locations colonie de Genolier	144'151	131'643
Subventions cantonales et Ville de Genève	114'200	124'200
Dons	6'428	-
Frais de personnel	(151'399)	(127'437)
Charges administratives	(127'975)	(109'689)
Dotations / dissolution fonds colonie de Genolier	14'595	-
Total colonie de Genolier	-	18'717

SÉJOURS DE VACANCES ET COURTS SÉJOURS	2023 CHF	2022 CHF
Produits des sessions	338'130	326'145
Subventions fédérales et cantonales	1'073'655	1'068'083
Dons	302'732	128'884
Frais de personnel	(1'313'042)	(1'209'056)
Charges administratives	(476'080)	(519'957)
Total séjours de vacances et courts séjours	(74'605)	(151'901)
Résultat de l'exercice	14'166	(35'232)

L'association

L'Assemblée générale est l'organe qui avalise le rapport annuel et les comptes.

Le comité assure la direction stratégique de l'association. Il définit les orientations qu'il soumet à l'Assemblée générale. Les membres sont élu·es pour une année par l'Assemblée générale. Il se compose de 11 membres qui sont majoritairement des parents de personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Tous·tes sont élu·es de mai 2023 à mai 2024 :

- Président : Augusto Cosatti
- Vice-présidente : Anne-Marie Oberson
- Trésorière : Marie-France Sarfati
- Membres : Kaouther Chérif, Ruth Folley, Christian Frey, Vincent Giroud, Françoise Grange Omokaro, Romano Mazzolari, Jean-Yves Torchét, Harald Wittekind.

Le secrétariat est chargé de l'exécution des décisions et de la gestion des prestations. Il est composé de 8 collaborateur·rice·s qui ont été actif·ves, représentant 5,35 postes à temps plein, avec en plus une comptable indépendante à 40% et une mandataire pour la recherche de fonds à 20%.

Il se constitue de :

- Secrétariat général : Céline Laidevant
- Conseil aux familles : Françoise Mégevand
- Coordination des séjours : Nora Nuber (mars 2023)
- Administration séjours: Sylvie Maillard
- Administration séjours: Catherine Oberson (nov. 2023)
- Administration&communication: Marina Serra Jordana (janv.2023)
- Accueil et réception: Diana Teixeira (sept. 2023)
- Secrétariat colonie de Genolier : Jessica Wildberger
- Coordination colonie de Genolier : Jean-Luc Defontaine
- Comptabilité : Patricia Prini
- Recherche des fonds : EC consulting, Emilie Compagnie (oct.23)
- Organe de révision : UNIFID SA.

Horizons

En lien avec les 10 ans de la CDPH, nous aborderons les thématiques qui sont au cœur de nos préoccupations :

- L'adaptation de nos prestations.
- La qualité de vie des personnes en situation de handicap.
- L'engagement pour une école et une société inclusives.
- Le développement de lieux d'accueil flexibles et diversifiés pour que chaque personne puisse faire ses choix.
- La mise en place du SCOPES annoncée par le DCS début 2022.
- La formation initiale et continue des professionnels du domaine du handicap.

Si les travaux pour réaliser ces projets stagnent, il sera peut-être nécessaire d'engager une mobilisation plus soutenue.

Remerciements

Tous nos projets, toutes nos activités et toutes nos prestations sont réalisés et développés grâce au précieux soutien des communes, de la Ville de Genève, du Canton, de la Confédération et de tous-tes nos donateur-rices privé-es. Leur engagement financier constitue le pilier sur lequel nous bâtissons notre action. Nous tenons à leur exprimer toute notre gratitude pour leur contribution indispensable.

Nous sommes aussi profondément reconnaissant-es envers les membres du comité, les bénévoles, les équipes des séjours de vacances et toutes les personnes qui participent activement dans les groupes de travail, apportant leurs expertises et leurs contributions avec passion et détermination pour la réussite de notre mission.

Un immense merci à chacun et chacune pour cet engagement !



insieme-Genève

Rue de la Gabelle 7 - 1227 Carouge
022 343 17 20 - info@insieme-ge.ch

www.insieme-ge.ch

Avec le soutien de :

AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE



Témoignages



« Pendant ce séjour, j'ai réussi à bien me reposer tout en participant à de nombreuses activités. J'ai fait de la marche et de la randonnée, j'ai fabriqué un bracelet et je suis sortie au restaurant et au cinéma. Je suis très satisfaite de l'endroit où j'ai séjourné, de ma chambre et de la musique. En résumé, ces vacances ont été un équilibre parfait entre repos et divertissement, me laissant des souvenirs inoubliables. » Laurence Reigner

« Personnellement, j'apprécie énormément le temps de repos que cela me procure, sachant que Sébastien est entre de bonnes mains. Cela me soulage grandement, et son retour me fait également beaucoup de bien, nous redonnant à tous deux une énergie vitale. J'ai également observé des changements positifs notamment au niveau de sa confiance en soi et de son bien-être. Ces séjours sont une véritable bénédiction pour lui et pour moi. » Rosette Bernaschina, maman de Sébastien



« Grâce à insieme, les familles ont l'opportunité de visiter les différentes institutions du Canton et d'y rencontrer des responsables. Ces visites m'ont permis de poser des questions et d'échanger avec d'autres parents. Je trouve l'organisation de ces visites essentielle dans la démarche des familles qui ont un jeune en phase de transition vers le secteur adulte. Elles offrent un réel soutien concret face à l'immensité des démarches à accomplir. » Marie Hautier-Turine

« J'ai pris une semi-retraite à 60 ans et comme je n'étais pas obso-lète j'ai pensé à m'engager bénévolement chez insieme afin d'aider des personnes. J'ai été soutenue à un moment où j'en avais besoin, je voulais de fait rendre la pareille. J'espère avoir soulagé des personnes pour qui cela est compliqué. » Nathalie Devorsine

Soutenez nos actions

En nous versant un don : CCP 12-12895-9
IBAN CH95 0900 0000 1201 2895 9

En nous apportant votre aide bénévole.
Contactez-nous pour plus d'information.

insieme-Genève est certifiée par la fondation ZEW0, service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons. Vos dons sont déductibles des impôts dès CHF 100.- par année.

